

Conditions générales de vente de Siemens Suisse SA

Conditions d'inscription et de participation pour SITRAIN Training Center Industry

Prestations de Siemens Suisse SA (désigné par la suite par Siemens)

- Exécution du cours selon la description de l'aperçu des cours
- Mise à disposition des documents d'accompagnement
- Mise à disposition des moyens de travail nécessaires
- Fourniture d'un certificat de participation au cours
- Ravitaillement

Pour des cours particuliers, des alternatives peuvent être convenues.

Annulation

Siemens se réserve le droit, sans dédommagement pour elle, pour des raisons d'un nombre insuffisant de participants de regrouper ou même de supprimer le cours. Les cours sont réalisés lorsqu'au moins six participants se sont inscrits ; le maximum par cours est 14 participants.

Report de réservation

La prise en compte de la participation se fait selon l'ordre d'arrivée des inscriptions. Les intéressés qui n'ont pu participer à la date désirée sont alors invités pour une date alternative.

Réserve de modification

Siemens se garde le droit d'adapter, sans notification préalable, le contenu du cours au niveau actuel de la technique. Ainsi dans certains cas particuliers, des modifications sont faites par rapport à la description du cours.

Prix

Le prix des cours se trouve dans la liste des prix et des dates en vigueur. Les frais de résidence, de séjour et de voyage ne sont pas compris dans le tarif des cours. Si le participant ne se présente pas au cours auquel il s'est inscrit et pour lequel il a reçu une confirmation, 80% du prix en vigueur pour le cours lui sera facturé si aucune annulation écrite n'arrive dans les 10 jours précédant le début du cours. En cas d'absence non annoncée par écrit, le montant complet du cours sera facturé.

Les factures sont payables à 30 jours net sans escompte ou toute autre réduction. Les prix indiqués dans la liste en vigueur des prix et des dates s'entendent sans TVA.

Droit d'auteur

La reproduction des documents de cours pour d'autres buts que le cours, la transmission, l'utilisation et la distribution de leur contenu à des tiers n'est pas permise. Des actes contraires engagent des dédommagements. Le logiciel mis à disposition par Siemens durant le cours ne doit pas être emporté, partiellement ou complètement copié, être utilisé de toute autre manière non autorisée.

Prescriptions de sécurité

Les participants au cours s'engagent à respecter, sur tout le domaine de travail Siemens, les prescriptions de sécurité et de prévention d'accident en vigueur ainsi que les dispositions disciplinaires locales comme les règles d'accès aux sites.

Prescriptions d'exportation

Les produits contenus peuvent être soumis aux dispositions d'exportation d'Europe/Allemagne et/ou des Etats-Unis. Chaque exportation soumise à autorisation nécessite donc l'autorisation des autorités compétentes.

Exclusion de responsabilité / droit en vigueur et fort juridique

Les informations techniques dans les cours et les documents de formation sont diffusées par Siemens en bonne conscience selon les meilleures connaissances. Siemens ne prend cependant aucune responsabilité pour des erreurs éventuelles dans la documentation technique, dans la formation transmise oralement ou par écrit. De même Siemens ne prend pas la responsabilité pour d'éventuels dégâts inhérents et de dommages consécutifs dus à des déficiences. Cette exclusion de responsabilité obligatoire ou de négligence grave contraignant à une responsabilité.

Le rapport contractuel dépend du droit suisse.

Le fort juridique est Zurich.